

TABLEAU de la répartition de la population selon les niveaux de DÉFAVORISATION MATÉRIELLE des municipalités régionales de comté (MRC) et territoire équivalent à une MRC de la région des Laurentides, 2011

Description :	Le tableau présente la répartition de la population de la région des Laurentides et de chacune des MRC et territoire équivalent selon cinq niveaux de défavorisation matérielle allant du niveau le plus favorisé (quintile 1) au plus défavorisé (quintile 5). Il quantifie la défavorisation en présentant le nombre et la proportion de personnes résidant dans les secteurs de chacun des niveaux.
Niveau d'information :	Détaillé
Utilité :	Le tableau permet de caractériser le profil économique de la population des MRC et territoire par rapport à la région. Il est possible de comparer le profil des différentes MRC et territoire de la région. Toutes les MRC comportent des zones plus défavorisées et d'autres plus favorisées dont la population doit être prise en compte dans la planification des services et de l'allocation des ressources.
Limite :	N'étant pas une mesure basée sur les données individuelles, les nombres présentés dans le tableau indiquent le nombre de personnes vivant dans les secteurs des différents niveaux de défavorisation. Des personnes habitant dans un secteur ne partagent pas nécessairement les mêmes caractéristiques que la moyenne du secteur.

	Conditions matérielles plus favorables -----> Conditions matérielles plus défavorables										Population couverte par l'indice ¹ 2011
	Quintile 1		Quintile 2		Quintile 3		Quintile 4		Quintile 5		
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
RÉGION DES LAURENTIDES	106 800	19,8	108 800	20,2	108 000	20,0	107 300	19,9	108 600	20,1	539 500
MRC d'Antoine-Labelle	500	1,4	1 600	5,0	0	0,0	4 100	12,6	26 600	81,0	32 800
MRC des Laurentides	1 400	3,3	9 700	22,3	9 600	22,1	12 300	28,3	10 400	24,0	43 400
MRC des Pays-d'en-Haut	16 500	42,7	10 600	27,5	5 500	14,1	2 700	6,9	3 400	8,8	38 700
MRC d'Argenteuil	1 900	6,2	1 100	3,7	4 600	15,3	8 600	28,3	14 100	46,5	30 300
MRC de la Rivière-du-Nord	9 800	8,8	15 700	14,0	29 700	26,6	33 800	30,2	23 000	20,5	112 000
Mirabel (territoire équivalent à une MRC)	2 100	5,0	14 900	35,4	13 000	31,0	8 700	20,7	3 300	7,9	42 000
MRC de Deux-Montagnes	11 700	12,5	24 400	26,0	23 300	24,9	19 200	20,5	15 200	16,2	93 800
MRC de Thérèse-De Blainville	62 900	43,0	30 800	21,0	22 200	15,1	18 000	12,3	12 600	8,6	146 500

Constats :

Des niveaux de défavorisation matérielle très différents selon les territoires de MRC

- C'est dans la MRC d'Antoine-Labelle que la défavorisation matérielle est la plus forte avec 94 % de la population vivant dans des secteurs plus défavorisés (quintiles 4 et 5).
- La défavorisation matérielle est assez présente dans la MRC d'Argenteuil où 75 % de la population habite dans des secteurs plus défavorisés.
- Environ 24 % de la population de la MRC des Laurentides vit dans des secteurs les plus défavorisés matériellement de la région (quintile 5). Cette proportion est supérieure à la moyenne régionale.
- À l'opposé, la défavorisation matérielle est moins présente dans les territoires des Pays-d'en-Haut et de Thérèse-De Blainville, car la majorité de leur population réside dans les secteurs plus favorisés (quintiles 1 et 2). On retrouve d'ailleurs seulement de faibles proportions de leur population résidant dans les secteurs plus défavorisés.
- La MRC de la Rivière-du-Nord a une proportion largement plus importante que la moyenne régionale de population vivant dans les secteurs plutôt défavorisés (quintile 4). La proportion de la MRC est également supérieure à la région pour les secteurs où on retrouve des conditions matérielles intermédiaires (quintile 3). On retrouve des proportions plus faibles que la moyenne régionale dans les secteurs les plus favorisés (quintiles 1 et 2).
- La plus grande part de la population de Mirabel réside dans des secteurs aux conditions matérielles intermédiaires (quintiles 2 et 3). On retrouve des proportions beaucoup plus faibles que la moyenne régionale dans les secteurs les plus défavorisés (quintile 5) et les plus favorisés (quintile 1).
- Le territoire de la MRC de Deux-Montagnes a également des conditions matérielles intermédiaires. On observe une proportion de sa population plus importante que la moyenne dans les secteurs moyens (quintile 3) et plutôt favorisés (quintile 2).

¹ La population couverte par l'indice représente essentiellement la population vivant dans les ménages privés couverte par le Recensement de la population et de l'Enquête nationale sur les ménages de 2011. Elle ne comprend pas les résidents de ménages collectifs tels que des centres d'hébergement, de même que ceux des secteurs pour lesquels les données de l'ENM ne sont pas disponibles.

Note : Les nombres sont arrondis à la centaine; la somme des nombres des territoires peut différer du nombre pour la région.

Sources : Statistique Canada, Enquête nationale sur les ménages (ENM), 2011. Institut national de santé publique (INSPQ), compilations de données, 2015.

Le nombre de personnes habitant les secteurs les plus défavorisés dépend du niveau de défavorisation et de la taille de la population

- ▶ On dénombre environ 108 600 personnes qui résident dans les secteurs plus défavorisés de la région des Laurentides (quintile 5).
- ▶ Les MRC où on retrouve le plus grand nombre de personnes vivant dans ces secteurs les plus défavorisés sont Antoine-Labelle (26 600 personnes) et de la Rivière-du-Nord (23 000 personnes).
- ▶ Les MRC d'Argenteuil et de Deux-Montagnes en comprennent environ 15 000 personnes chacune.
- ▶ Même si elle est considérée comme un territoire plutôt favorisé, la MRC de Thérèse-De Blainville compte pour sa part un peu plus de 12 000 personnes vivant dans les secteurs les plus défavorisés.
- ▶ Environ 10 000 personnes habitent les secteurs les plus défavorisés dans la MRC des Laurentides, alors que la MRC des Pays-d'en-Haut en compte seulement 3 400.